

«Civilité» «Nom» «Prénom»
«Groupement_Forestier»
«Adresse»
«CP» «Ville»

Ussel, le 10 décembre 2015

Chers propriétaires forestiers, chers adhérents (es), chers amis(es),

Le changement est permanent conséquence de nouveautés, mais aussi de difficultés économiques et financières, ou la violence est quotidienne et fait rage, 2015 finit tristement avec des attentats ou là encore les morts sont toujours des innocents ou des misérables.

Pour nous, la filière sylvicole se concentre et tente une convergence économique à défaut d'être unitaire. La COP 21 sera le bouquet final de cette fin d'année avec des objectifs forts afin de réduire l'empreinte carbone, en effet savez vous que les propriétaires forestiers sont premiers contributeurs au stockage du carbone ?

Mais ce qui intéresse les forestiers c'est bien de trouver de nouveaux financements pour favoriser la replantation donc en quête de deniers publics et privés!

Et c'est sous l'aspect de la séquestration du carbone et de la diminution des « droits à polluer » de grandes entreprises fortement émettrices de CO2 que la problématique a été posée par les responsables des sylviculteurs mais aussi et surtout de la filière bois.

Deux projets prennent formes avec la naissance de la **Fondation Fransylva** dont le parrain est Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt d'une part et la création d'un fond forêt et où le ministre a promis 35 millions d'euros pour 2016 et 25 millions pour 2017.

Souhaitons que la mise en musique de ces actions se manifeste concrètement et rapidement sur le terrain afin que les sylviculteurs bénéficient de ces aides à la replantation des forêts.

Pourquoi parce que le prix du bois a diminué de moitié en 20 ans !

Et ceci est particulièrement vrai en cette fin d'année où les stocks chez les scieurs sont élevés et concourent à une baisse des cours de forte ampleur. Alors continuez cher amis sylviculteur à entretenir vos bois, mais en repoussant vos coupes à une date plus favorable.

A l'exception des éclaircies salutaires, ne vendez plus de bois !

2016 sera une autre année avec d'autres risques dont le plus grand est certainement un effondrement des monnaies fortes (devises) afin de conjurer la déflation. Mais les sylviculteurs ont les pieds sur terre heureusement et sont attachés à leur patrimoine qu'ils ont toujours entretenu.

Les réformes avec la grande région et la concentration inévitable des personnes et des budgets préfigurent une convergence de l'organisation de la forêt. Il faudra nous y préparer et nous y adapter.

Alors choyons nos forêts, nos amis les arbres et soyons fiers de notre travail, et transmettons aux générations futures une valeur d'exemple, un bien foncier, une forêt bien entretenue, d'avenir qui est un gage concret de développement durable et d'équilibre humain.

Je vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur pour vous et vos proches et où la solidarité doit être le ciment de cet espoir, santé également pour vos arbres dans un environnement de réchauffement climatique et de turbulences orageuses et venteuses !

L'un d'entre vous m'a dit « dans la vie quand on fait quelque chose il faut avoir la foi, l'envie de bien faire déjà pour soi mais aussi dans le cadre de l'intérêt général », soyons ensemble fier et sensible à cet état d'esprit, ces petits gestes qui grandissent l'association !

« On entend l'arbre tomber mais pas la forêt pousser » et pour qu'elle pousse il faut s'en occuper !

Votre association à 10 ans en 2016! C'est aussi une communauté de 200 sylviculteurs !

Aussi nous allons fêter cet anniversaire comme il se doit en invitant les jeunes sylviculteurs (par l'âge mais aussi ceux qui viennent d'hériter) soyer les relais de l'association, elle doit grandir grâce à vous ! Le thème sera le CIFA et l'assurance Pacifica afin d'assurer vos plantations contre le risque incendie et surtout tempête dans nos régions.

Votre association c'est une équipe à votre service :

Le support de la Chambre d'Agriculture, avec des techniciens «experts de la forêt» et toujours prêts à distiller de bons conseils, une secrétaire disponible et efficiente.

Le CRPF qui apporte son concours pour la rédaction de la lettre

Enfin toute l'équipe du bureau reste à votre écoute pour répondre à vos attentes.

Je souhaite remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré et qui souhaitent continuer à faire vivre notre association, s'engager pour faire partager leur expérience, **toutes les personnes du bureau qui ont contribué à la réussite des actions suivantes :**

-La sixième lettre d'infos

-La mise en place d'une RC Défense et Recours évolutive et une assurance incendie et tempête

-La mise à dispositions des sécateurs et pieds à coulisse

-Les échanges avec nos partenaires Chambre d'Agriculture, CRPF et CNPF

-La participation de l'Adaf à de nombreux débats sur la forêt et la filière

-La fête de la forêt à Rosiers d'Egletons qui a rassemblé plus de 70 sylviculteurs.

-Le site collaboratif animée par Sandrine Beaubert admirable « cheville ouvrière » en charge son animation et développement, pour promouvoir l'association, attirer de nouveaux adhérents et notamment les plus jeunes...

L'ADAF c'est notre bien commun, et nous devons être plus nombreux à réfléchir sur notre futur proche compte tenu des nouvelles convergences pour mieux agir, et volonté à travailler avec les moyens modernes de communication. Mais pour agir il faut des volontaires qui ont la foi !

Enfin nous souhaitons vous sensibiliser sur les documents joints :

-**L'appel de cotisation maintenu à 20 €** par adhérent , nous vous demandons de bien vouloir vérifier que les informations vous concernant sont à jour et **en particulier votre adresse mail** nécessaire pour vous faire parvenir vos documents, en effet la Chambre d'Agriculture (comme le CRPF) vont facturer l'affranchissement , le papier , l'enveloppe et temps de mise sous plis. Indiquer nous la superficie de votre propriété (feuillus et résineux) ainsi que la présence d'étang dont la surface est supérieure à un hectare.

-**La RC Défense et Recours qui doit être 31 réglée au décembre 2015**, en effet à compter de cette date l'adhérent n'est plus couvert, une exception dans le code des assurances ou l'adhérent est couvert dans le mois qui suit, bien entendu s'il a réglé sa cotisation dans cet intervalle.

-**L'organigramme du bureau**

-**Un bulletin de parrainage**

Voici le planning 2016 des journées à thèmes

-**Information PEFC** : visite d'entreprises certifiées : [26 février 2016](#)

-**Nouvelles techniques préparation/plantation** : relancer le reboisement, préserver les sols : [9 avril 2016](#)

-**Les essences forestières de reboisement** : visite de pépinière : [21 mai 2016](#)

-**Volet forestier du PNR de Millevaches 2016/2020** : détail des actions forestières : [23 septembre 2016](#)

-**Création d'une route forestière** « Noailhac-Lestauvert » parcours pédestre sylvicole : [29 octobre 2016](#)

-**AG** : [le 25 juin 2016](#) avec intervention de la Safer

-**Anniversaire ADAF** : [Juillet aout 2016](#)

Vous avez des idées et des projetsalors n'hésitez pas à nous contacter :
Michel Rival au 05 55 46 78 46 (permanence le mardi matin)
Jean Guillaumie au 05 55 93 07 02 ou Michel Valadour au 05 55 26 25 60
Jean Maurice Aubertie au 02 47 05 26 13

Soyez fiers comme nous le sommes à vous représenter, soyez fier de votre appartenance à l'ADAF, faites en la promotion autour de vous, soyez acteurs et faites adhérer un ami, un voisin, un jeune... pour la promotion de la forêt et la défense de vos intérêts.

Je vous remercie de votre confiance et de votre participation pour réussir ensemble 2016 !
Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Le président
Jean Maurice AUBERTIE
jmaubertie@yahoo.fr
mobile: 06 71 58 23 21
privé : 02 47 05 26 13
www.adaf-correze.fr

